



Du 7 au 13 janvier 2024
Séjour Ski (ou pas !) dans les Alpes
SERRE-CHEVALIER (Hautes-Alpes)



INSCRIPTION

NOM : **Prénom :**

Adresse personnelle :

Commune : **Code Postal :**

Courriel personnel :

Téléphone personnel : **Mobile :**

Pour les adhérents non extérieurs :

Service : **Téléphone professionnel :**

Courriel professionnel :

	PARTICIPANTS		Date de naissance	Skieur (*)	Chambre (*)			
	Nom	Prénom			Nombre occupants (1)	Lit Double (2)	Lit Simple (3)	Lit Indiférent (4)
n°1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
n°2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
n°3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Voir les précisions en annexe

PRIX	Prix total (1)	Acomptes (2)	Solde (3)	Participant		
				n° 1	n° 2	n° 3
Skieur de moins de 65 ans (4)	690 € (1)	155 €	70 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Skieur de 65 ans à 74 ans (4)	660 € (1)	145 €	80 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Skieur de 75 ans et plus (4) ou Non skieur	430 € (1)	90 €	70 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Supplément single (seul dans la chambre) (5)	150 €	30 €	30 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Voir les précisions en annexe

- Joindre au bulletin d'inscription 4 chèques à l'ordre de l'**ASCE 31 ou d'appartenance**, chacun du total des acomptes de chaque participant et datés respectivement du **01/09/2023, 01/10/2023, 01/11/2023 et 01/12/2023**.
Exemple : 1 participant skieur moins de 65 ans + 1 participant non-skieur : 155 + 90 = 245 €

- Prévoir un chèque pour payer le solde lors du séjour.

- **Retourner le bulletin (sans l'annexe) et les chèques à votre ASCE d'appartenance qui transmettra.**

Pour les Asce autres que 31, joindre soit un certificat médical (pratique ski ou plus), soit l'attestation de questionnaire santé (voir dans l'annexe §SANTÉ).

Pour les adhérents de l'Asce 31 :

ASCE 31 - chez DREAL Occitanie - Cité Administrative - CS 80002 - 31074 TOULOUSE cedex 9

Pour les autres Asce, envoyer un message, sms, etc. à l'Asce 31 pour signaler votre inscription.

L'adhésion à une ASCE (31 ou autre) pour l'année 2024 est obligatoire et, pour l'Asce 31, à régler par chèque dès que le bulletin d'adhésion sera disponible : 4^{ème} trimestre 2023, se référer au site internet de l'ASCE : www.fnascee.org/asce-31-r183.html.

- Ouverture des inscriptions le 12 juin 2023, clôture le 15 septembre 2023.

Visa de l'ASCE d'appartenance si hors ASCE 31 :	Signature du participant principal :
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Pour tout renseignement complémentaire :

Bureau Asce : ☎ 05 61 58 50 19
 Gérard Simon : ☎ 06 44 12 51 78
 Hervé Dominé : ☎ 06 82 07 67 24

✉ permanent.asce-31@i-carre.net
 ✉ gerard.simon@i-carre.net
 ✉ domine.herve@laposte.net

qui transmettra si nécessaire

SKI DANS LES ALPES - ANNEXE

Pour utiliser cette fiche d'inscription, deux manières :

- En l'imprimant, puis en la remplissant à la main,
- En la remplissant directement par saisie dans les zones et coches en gris-bleu clair, puis en sauvegardant le fichier modifié pour un usage ultérieur (envoi par courriel ou impression)

• DETAIL DU SEJOUR

- Départ : **dimanche 07/01/2024 matin vers 6h30**, arrivée au Monêtier-les-bains vers 17 – 18 h,
- Retour : **départ samedi 13/01/2024 vers 16h30**, arrivée à Toulouse dimanche 14/01/2024 vers 3h,
- Voyage en bus (très) confortable,
- Six jours de pension complète au club **l'Alpazur** de VVF,
- Forfaits remontées mécaniques pour 6 jours (du lundi au samedi). *Le forfait est valable sur l'intégralité du domaine de Serre-Chevalier*
- Une fiche d'information avec le point de rendez-vous, les horaires, etc. sera communiquée aux participants quinze jours avant le départ.

• PARTICIPANTS

(*) : Cocher la case correspondante pour oui ou rayer la mention inutile.

(1) : Cet hôtel-club possède des logements pour 2, 3 ou 4 personnes. Choisir le type de chambre désiré :

- Si vous voulez rester à deux personnes dans la chambre, choisissez **2**
- Si vous voulez être à trois personnes, choisissez **3**. Loger à trois (ou quatre) ne donne lieu à aucune remise. *Pour 4 personnes dans la chambre, contactez l'Asce 31.*

Vous pouvez essayer de vous regrouper en ne remplissant qu'un bulletin pour la chambre.

- Si vous voulez être seul(e) dans une chambre, choisissez **1**, cette option (dite single) implique un supplément de 150 € et est limitée par la disponibilité des chambres.

ATTENTION : se renseigner auprès de l'Asce sur la disponibilité de chambre pour une personne.

(2) : Lit double pour couple (**Attention : dépend des disponibilités**),

(3) : Lit simple pour une personne (**par défaut**).

(4) : Choix du type de lit indifférent.

• PRIX

(1) : Pension complète 6 jours, forfaits remontées 6 jours (sauf non skieur), transport, assurance annulation et frais divers.

(2) : 4 acomptes en septembre, octobre, novembre et décembre 2023. Il s'agit d'une facilité de paiement, les 4 acomptes peuvent être payés autrement, par exemple, en une seule fois.

(3) : Solde à payer **lors du séjour uniquement**.

(4) : Âge au 7 janvier 2024.

(5) : Le supplément chambre seul (single) est à répartir sur les acomptes et le solde.

Nota : les **chèques vacances** sont acceptés.

• ANNULATION

L'assurance "annulation" est souscrite pour le groupe entier auprès de VVF.

L'assurance annulation sera mise en œuvre si nécessaire en cas de pénalités réclamées par VVF.

Pour info, en cas d'annulation, VVF applique une pénalité de « frais de modification » de :

- Plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du séjour
- Entre 29 jours et 8 jours avant le départ : 50 % du montant total du séjour,
- Entre 7 jours et la date de départ : 100 % du montant total du séjour.

Un remplacement d'une personne par une autre n'entraîne pas de pénalités.

Les conditions générales d'annulation sont disponibles sur demande.

• SANTÉ

Pour les Asce hors 31, un certificat médical OU une attestation de questionnaire santé est obligatoire pour participer à ce séjour. Le questionnaire est à remplir et n'est pas à transmettre.

Pour l'Asce 31, ce document doit être fourni – normalement - lors de l'adhésion.

DROITS À L'IMAGE et PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le fait de participer à ce séjour implique l'abandon des droits à l'image au bénéfice de l'organisation.. Toutefois, si un participant refuse, il le mentionnera par écrit, mais il ne peut s'opposer à des photos de groupe sur lesquelles il apparaît. Ces images pourront être utilisées sur tous supports.

Les informations personnelles que nous collectons sont destinées à gérer ce séjour et à répondre au mieux à vos demandes. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de modification et de suppression de vos informations personnelles que vous pouvez exercer sur simple demande.